

Communiqué de presse

Lancement avec succès de la vaccination COVID dans les EMS neuchâtelois – Retour sur les 10 premiers jours

La vaccination des résidents et du personnel des EMS a débuté le 18 janvier dans le canton de Neuchâtel. Immersion dans les 10 premiers jours, marqués par une collaboration aussi soutenue que fructueuse entre NOMAD et l'ANEMPA, ainsi qu'entre les équipes mobiles de l'organisation publique de soins à domicile et les équipes soignantes des EMS.

Résidente au Foyer de la Côte à Corcelles, Marcelle Von Allmen sourit : « J'espère que cela va nous libérer un peu plus et couper les ailes à la maladie. » Comme elle, les résidents des EMS sont soulagés de l'arrivée du vaccin dans leur établissement. En dix jours, déjà 18 d'entre eux ont pu se lancer dans la vaccination, une opération logistique et administrative sans précédent.

Concrètement, NOMAD envoie deux équipes mobiles, composées de deux personnes chacune, dans les 54 établissements du canton. Ces professionnels visitent entre deux et quatre institutions par jour, selon le nombre de résidents et de collaborateurs à vacciner. Les équipes mobiles gèrent la coordination entre les différentes visites, le renseignement de la base de données vaccinale et la préparation des doses. Les infirmiers des EMS sont quant à eux formés à ces tâches, de manière à leur garantir une large autonomie en vue de la seconde dose, et administrent le vaccin. Nicolas Mouget, infirmier à NOMAD et coordinateur des équipes mobiles le confirme : « La collaboration avec nos collègues des EMS se passe très bien. La vaccination peut facilement se mettre en place dans les établissements que nous visitons. »

Pour les EMS, il y a une préparation importante en amont pour récolter les consentements, avis médicaux et données administratives et pour adapter les lieux ; les parties communes des établissements sont en effet transformées, dotées de box pour pouvoir vacciner rapidement résidents et collaborateurs. Une logistique qui chamboule l'organisation d'une journée en EMS, d'ordinaire assez réglée.

Clef du succès des opérations, ces préparatifs n'évitent cependant pas les aléas avec lesquels les équipes de NOMAD et des EMS doivent compter, comme par exemple ce résident qui repousse l'injection parce que c'est l'heure du repas ou cette autre résidente qui refuse de recevoir sa dose au dernier moment. La volonté des personnes est évidemment respectée, environ 80% des résidents ayant souhaité se faire vacciner. Au Foyer de la Côte, Marie Rose Quartenoud se montre quelque peu fataliste : « Autant le faire, si c'est nécessaire. » Pour sa part, Jeannette Othenin-Girard explique : « J'ai accepté le vaccin car cela peut aider aussi bien moi que les autres. Je n'ai aucun souci concernant la vaccination. »

Au sujet des éventuelles réactions au vaccin, il n'y a eu aucun élément majeur à déplorer et les seules difficultés ont porté sur la gestion du temps, que ce soit en termes de réactivité nécessaire à l'administration d'éventuelles doses surnuméraires obtenues lors de la préparation du vaccin ou en termes de report des nombreuses informations exigées dans la base de données vaccinale.

Au-delà de ces apprentissages réalisés en collaboration étroite avec le Service cantonal de la santé publique, ces 10 jours de rodage auront permis de se rendre compte de la coordination nécessaire à la réussite de cette opération d'envergure. La vaccination va désormais monter en puissance avec l'administration de 800 doses par semaine en EMS et, dès le 8 février, avec la seconde injection pour les premiers résidents.



Home La Fontanette, Saint-Aubin-Sauges



Foyer de la Côte, Corcelles

La Chaux-de-Fonds & Neuchâtel, le 28 janvier 2021

Contacts

NOMAD Communication
032 886 82 02

ANEMPA Secrétariat général
079 304 76 26